

COMPTE-RENDU de REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du 09 septembre 2019

Étaient présents :

Monsieur René SCHULLER, Monsieur Denis LESAIN, Monsieur Etienne HERISSANT, Madame Françoise DROUIN, Monsieur Philippe BERGER, Madame Nathalie DUCROS, Monsieur Jean-Pierre PARJOIE, Monsieur Ludovic PIGAULT, Madame Catherine SAUFFRIGNON, Madame Denise VINCENT, Monsieur David VERT.

Absent excusé : Madame Kavita MORILLON, Monsieur Sébastien ROBIN, Monsieur Alain MOUTON,

Absents : Madame Aurélie BILLAUDEL,

Secrétaire de séance : Madame Nathalie DUCROS

ORDRE DU JOUR :

1. Remboursement avance de frais

Madame DROUIN Françoise a avancé la somme de 59,50€ et Madame NOËL Marianne la somme de 10,50€ pour des achats divers pour la mairie. Le Conseil donne son accord pour le remboursement des frais avancés.

2. DM

Article	Chapitre	Désignation	Augmentation de crédit
204172	204	Bâtiments et installations	+9 000,00€
023	023	Virement à la section d'investissement	+9 000,00€
021	021	Virement de la section de fonctionnement	+9 000,00€
2031 R	041	Frais d'études	+4 524,00€
21318 D	041	Autres bâtiments publics	+2 808,00€
2152 D	041	Installations de voirie	+1 716,00€

3. Carrière Omya

Le Maire rappelle au Conseil que suite à ses différentes interventions auprès de la société OMYA, il a obtenu le reboisement en fin d'exploitation de la carrière située sur les communes de Vesigneul-sur-Marne et de Saint-Germain-La-Ville qui devait être remise en culture.

En accord avec le Maire de Vesigneul-sur-Marne, il a ensuite été demandé à la société OMYA la possibilité de rétrocession des terrains aux deux communes.

Le Directeur de l'usine d'Omev, Monsieur BASTIERI Serge, vient de faire connaître que cette demande a été acceptée par la Direction Générale de la société qui a décidé de faire don aux deux communes des terrains de la carrière.

Ce don étant effectué sous conditions de rendre les terrains inaliénables et de les conserver en espace protégé pour la faune et la flore.

Le Maire demande au Conseil de bien vouloir accepter le don dont seuls les frais d'actes seront à la charge des communes.

Le Conseil remercie sincèrement la Direction de la société OMYA et accepte le don avec ses conditions.

Le Maire propose d'établir une charte sur les conditions de gestion des terrains avec la commune de Vesigneul-sur-Marne, le Conseil donne son accord.

4. Délaié RN 44

Le Maire rappelle au Conseil que l'emprise non utilisée par la RN44 va être rétrocédées par l'Etat à la commune. Il rappelle que lors du dernier conseil il a été décidé que la partie cultivée serait échangée avec les agriculteurs contre des terres leurs appartenant au lieu-dit « La Grosse Borne ». Le Maire propose pour la partie restante de créer un verger communal. Le Conseil donne un avis favorable et demande l'étude du projet.

5. Bruit RN44

Il est indiqué que depuis la mise en service de la déviation de Chepy, les habitants de la commune ont constaté une augmentation du bruit (lotissement de l'Orée du Bois). Le Maire informe le Conseil que la DIR EST (Direction Interdépartementale des Routes de l'Est) est informée et que des études sur « l'augmentation » du bruit sont en cours.

6. SIEM

Le Maire rappelle au Conseil que le SIEM en charge de l'éclairage public ne propose désormais qu'une seule option de cotisation. Cette cotisation comprend :

- Entretien du réseau d'éclairage (avec remplacement des ampoules)
- Intervention sur les pannes
- Deux visites annuelle
- Astreinte 24h/24 7jours/7
- Travaux neuf subvention de 25% du montant HT
- Ddt et dict
- Sig (géo référencement du réseau)
- Cotisation 3 400,00€ par an + dict (30/an +10€ par demandes)

Après en avoir délibéré le Conseil décide de prendre cette option.

7. Rapport de gestion SPL X demat

Le Maire présente le rapport de gestion de la SPL X demat auquel la commune est actionnaire.

8. Localeo

Le Maire présente Localeo une interface citoyenne à laquelle adhère la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole. Localeo propose la première année un tarif préférentiel a toutes les communes de la communauté pour cette année. Le Maire propose d'adhérer à cette interface citoyenne afin de proposer plus de services en ligne aux citoyens. Le Conseil donne son accord.

9. RISK

Le Maire présente la proposition de l'entreprise RISK qui propose une analyse groupée des contrats d'assurance. Le Conseil refuse cette proposition.

10. Contrat d'entretien micro station mairie

La commune a été démarché par la société ASSISTEAUX, entreprise fabricante de la micro station installée à la mairie. Elle propose des contrats d'entretien de micro station. Le tarif annuel est de 200,00€ HT sans les fournitures. Le Conseil donne son accord pour une année.

11. Vitraux église

Les vitraux de l'église sont réparés.

12. Rapport qualité de l'eau.

Nombre d'abonnés au SIDEP : 1 693 qui dessert 4076 habitants
21km de réseau

Consommation moyenne par abonnés : 125,36m³

Très bonne performance du réseau : rendement de 75%

Investissement 2020 : des compteurs d'eau vont être installés à des points stratégiques afin de mieux repérer les fuites et améliorer le réseau.

13. Disponibilité de Monsieur KREBS

Monsieur KREBS a demandé une disponibilité de 6 mois pour convenance personnelle.

14. Consigne sur les plastiques

Le Maire informe le Conseil que l'Etat souhaite mettre en place une consigne sur les bouteilles en plastique et alerte sur les conséquences de cette pratique.

Le Maire indique au Conseil que ce projet s'il est mis en place aurait des conséquences financières importantes pour les syndicats de collecte des ordures ménagères.

En ce qui concerne le SYMSEM la perte de recettes serait de 9€ par habitants. Ce qui conduirait obligatoirement à une augmentation de la redevance du même montant.

15. Commande groupée de sapins

Le Maire propose de renouveler cette année la commande groupée de sapins. Le Conseil donne son accord.

16. Fête patronale

Elle aura lieu les 12 et 13 octobre. Les forains seront présents.

17. Vente de terrain Grande rue

Le Maire présente la proposition de vente du terrain Grande rue près de l'ancienne mairie. Le Conseil ne souhaite pas l'achat de ce terrain.

18. Parc des jeux

Le jeu du parc des jeux a été vandalisé. Un devis a été demandé pour le réparer.

Il est proposé d'acheter un nouveau jeu. Le Conseil donne son accord et demande au Maire des propositions d'aménagement.

19. Caméras de surveillance

Le Maire propose au Conseil, suite aux dégradations qui ont eu lieu à la mairie et au parc des jeux d'installer des caméras de surveillances. Le Conseil donne son accord.

20. Eoliennes

Le Maire informe le Conseil que la société en charge des études pour le projet de parc éolien de Vésigneul-sur-Marne Marson Saint-Germain-La-Ville, a donné des informations contradictoires en ce qui concerne la remise en état des terrains à la fin de l'exploitation. Le Maire informe le conseil qu'il ne signera que l'accord de remise en état qui prévoit l'enlèvement total du socle des éoliennes.

21. Mobilier ancienne mairie

Le Maire informe le Conseil qu'il reste la table et les chaises du conseil à l'ancienne mairie ainsi que les bureaux du secrétariat. Il propose de les vendre si la Communauté de Communes ne souhaite pas les garder. Le Conseil donne son accord.

22. Location ancienne mairie

Le Maire indique au Conseil que la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole qui est actuellement locataire de l'ancienne mairie souhaite faire des aménagements dans les locaux, le Conseil donne son accord sous réserve de ne pas créer de nouvelles ouvertures et de ne pas détériorer le sol et les boiseries de l'ancienne salle du conseil. Le Conseil demande a ce que les travaux lui soient soumis pour accord avant réalisation.

Fin du Conseil à 22h20.

Le Maire

Le secrétaire de séance

R. SCHULLER

N DUCROS